



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

Viticulture

ÉDITION MIDI-PYRENEES TARN-ET-GARONNE



8 août 2017



Abonnez-vous gratuitement aux BSV de la région Occitanie









Directeur de publication :

Denis CARRETIER Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie 31321 CASTANET TOLOSAN Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne, Chambre régionale d'Agriculture d'Occitanie, DRAAF Occitanie



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

A retenir

MILDIOU Les jeunes feuilles sont toujours sensibles. Restez vigilants au bon

état sanitaire du feuillage.

VERS DE GRAPPE La période de ponte est en cours. Les premières éclosions sont

imminentes.

MÉTÉO

Prévisions du 9 au 14 août 2017

	Mer 9	Jeu 10	Ven 11	Sam 12	Dim 13	Lun 14
Températures	14 - 22	13 - 21	13 - 24	11 - 28	14 - 31	16 - 32
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

La véraison a bien avancé. Elle est terminée ou quasiment pour les cépages les plus précoces (Abourriou, Gamay ...). Pour les autres cépages et situations, le stade varie entre mi et fin véraison.

MILDIOU (Plasmopara viticola)

Situation au vignoble

Des repiguages sur nouvelles feuilles sont toujours visibles sur les parcelles déjà contaminées. Mais sinon, la situation n'a guère progressé depuis la semaine dernière.

Évaluation du risque : La période de risque s'achève pour les grappes avec la fin de la véraison. Mais, les jeunes feuilles qui apparaissent après rognage restent sensibles aux contaminations (conta de masse et repiquages si déjà présence de symptômes). Alors restez vigilants à l'évolution de l'état sanitaire du feuillage qui doit rester fonctionnel jusqu'à la récolte.

En présence de symptômes, le risque de repiguages est important, même en l'absence de pluies significatives, car une faible pluie ou même une rosée importante assurant la présence d'un film d'eau sur le feuillage peut suffire à générer des contaminations.

Mesures prophylactiques: En présence de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage léger peut permettre de limiter l'évolution du champignon en empêchant les repiquages vers les grappes et le bas de la végétation.



OÏDIUM (Uncinula necator)

Évaluation du risque: Après la fermeture de la grappe ET en l'absence de symptômes, le risque de progression de la maladie sur grappe est nul et il est inutile d'intervenir. Mais dans les situations les plus sensibles, où des dégâts significatifs sur feuilles et/ou grappes seraient présents, l'état sanitaire pourrait encore se dégrader dans le courant de la véraison.

<u>Mesures prophylactiques</u>: Il est important d'assurer une meilleure aération et exposition des grappes pour limiter les situations favorables au développement du champignon (effeuillage, éclaircissage).

BOTRYTIS (Botrytis cinerea)

• **Situation au vignoble :** Les conditions sèches de la semaine passée on stabilisé la situation. Les foyers sont secs pour l'instant.

Évaluation du risque: Il convient de rester vigilant à l'évolution de l'état sanitaire de vos parcelles : avec les pluies de ce début de semaine et celles encore annoncées autour du 15 août, surveillez l'éventuelle reprise d'activité des foyers précédemment détectés.

La véraison est un des stades clé dans la gestion du Botrytis.

Mesures prophylactiques : Ne négligez pas l'efficacité de la prophylaxie pour gérer le risque Botrytis :

- maîtrise de la vigueur,
- aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon,
- limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

BLACK ROT (Guignardia bidwellii)

Situation au vignoble : pas de progression depuis ces dernières semaines.

Évaluation du risque : A la véraison, le risque de voir la maladie se développer devient nul. Donc pour les parcelles saines, la période de risque est terminée.

VERS DE LA GRAPPE (Lobesia botrana)

• **Situation au vignoble :** La fréquence d'observation des pontes devient plus régulière. Et les cas de fortes infestations se confirment cette semaine avec des fréquences d'attaques supérieures à 60 % de grappes avec au moins une ponte (et parfois plusieurs pontes par grappe).

On ne détecte pas encore d'œufs au stade « tête noire ».

• **Données de la modélisation :** Le vol s'est intensifié et la période des pontes est en cours. Le début des éclosions devrait être significatif sous quelques jours.

	G3					
<u>Données au 7 août</u> Zone Brulhois	% Adultes	% œufs	% L1	% L2		
Cuq	55,60	17,30	6,00	-		

<u>Évaluation du risque</u>: Le vol de G3 se poursuit. La période des pontes a démarré et, comme à l'accoutumé, le stade des pontes présentes est variable d'une parcelle à l'autre. Le début de la période des éclosions est imminent.



Et les niveaux de pontes qui sont déjà observés (et qui vont encore évoluer) annoncent une pression ponctuellement forte pour cette G3.

Un état des lieux précis de vos parcelles s'impose pour déterminer le niveau d'attaque et le stade des pontes observées.

Vigilance supplémentaire car l'activité du ravageur est souvent très étalée en G3.

CICADELLE VERTE (Empoasca vitis)

Situation au vignoble : La situation reste calme.

Évaluation du risque : Surveillez vos parcelles.

Seuil de nuisibilité : : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

• **Situation au vignoble :** C'est le début de l'extériorisation des symptômes. Les pieds contaminés doivent être repérés, arrachés et signalés à la DRAAF.

<u>Évaluation du risque</u>: Toutes les modalités de lutte sont disponibles dans la note technique : http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/communique_T3_cle8fdde5.pdf

Le créneau optimal pour le positionnement du T3 adulticide est du **27 juillet et 10 août** (rappel : ce T3 est optionnel dans nos vignobles et soumis à évaluation du risque).

L'ensemble des éléments réglementaires sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie : http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Nouvel-article,412

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne, le Syndicat de Défense du Chasselas de Moissac AOC et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.